

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 26 mai à **20 heures 30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE**.

Étaient Présents: Mme BÉZIAN Maud, Mme DECHELLE Diane, Mme DESCARREGA Hélène, Mme POULAIN Mélanie,
Mme VATTE Delphine, M. BRANLE Olivier, M. CAVÉ Jean-Marie, M. CARDONNE Raymond, M. GIUSTI Christophe, M. PERNIN David.

Absent(e)s : Madame FOSSE Christine
M. Yvan LEROY a donné pouvoir à M. Olivier BRANLE
M. Patrick MARTY a donné pouvoir à M. Raymond CARDONNE

Monsieur David PERNIN a été élu secrétaire de séance.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

TARIF CANTINE RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

Compte tenu que notre fournisseur « LA NORMANDE » n'a pas demandé un réajustement de ses prix pour l'année scolaire 2015/2016

Par conséquent, Monsieur Le Maire propose de maintenir le tarif actuel du repas pour les familles à la rentrée scolaire 2015/2016, soit 3.20 €uros.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

TARIF GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2015/2016

Monsieur Le Maire rappelle le tarif garderie qui a été mis en place en 2014 suite à la modification des rythmes scolaires.

Le matin : de 7h00 à 8h20 avec un forfait de 2.00 €uros
de 7h30 à 8h20 avec un forfait de 1.50 €uros

Le Soir : de 16h30 à 19h00 avec un tarif de 1.00 €uros lademi-heure

Le Mardi et le Vendredi de 15h00 à 16h30 avec un forfait de 1.00 €uro
Le Mercredi de 11h30 à 12h30 avec un forfait de 1.00 €uro.

Monsieur Le Maire propose de reconduire le tarif actuel de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2015/2016.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

TRANSPORTS DES ENFANTS VERS LES CENTRES AÉRÉS ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2015/2016

Suite à la modification des rythmes scolaires pour l'année 2014/2015, Monsieur Le Maire rappelle que les transports GRISEL à GISORS ont mis à disposition un autocar à destination des centres aérés de VESLY et BÉZU Saint Éloi le mercredi midi, pour un coût de 101.71 €uros par transfert.

Monsieur Le Maire expose au Conseil la possibilité de diriger les enfants de Neaufles Saint Martin pour l'année scolaire 2015/2016 vers le centre aéré de Bazincourt sur Epte
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS ET MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Monsieur Le Maire propose au Conseil la construction d'une aire de jeux pour les enfants sur le terrain communal.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour cette construction, mais demande la présentation de différents devis afin de pouvoir choisir l'entreprise qui sera retenue.

Une modification budgétaire sera nécessaire

La séance est levée à 22h 30